21 Janvier 2021 journée de mobilisation
et de grève le dans les établissements du sanitaire, du médico-social et le social / public & Privé

Salarié.e.s, étudiant.e.s, retraité.e.s et usagè.r.e.s

Uni.e.s pour obtenir la reconnaissance, le respect et un service de qualité !

Les professionnels ainsi que les étudiant.e.s, retraité.es et usagé.r.es des établissements et services de Santé, de l'enfance, de la Psychiatrie, du Handicap ou pour personnes âgées dénoncent la dégradation des conditions de travail des personnels ainsi que les difficultés d'accueil et de prise en charge pour l'ensemble de la population.

Malgré le dévouement des personnels, des stagiaires et étudiant.e.s, la situation s'aggrave avec l'actuelle pandémie qui entraîne un surcroît d'activité à gérer en plus du suivi quotidien et classique des résident.e.s et patient.e.s.

Les personnels et les étudiant.e.s sont épuisé.e.s et en colère par le manque de lits, de lieux d'accueil et de professionnels en nombre suffisant. Elles et ils dénoncent la surcharge de travail, l'impossibilité de prendre leurs droits à la formation, leurs temps de repos et de congés.

Les retraité.e.s et usagé.e.r.e.s de ces secteurs d'activités sont excédé.e.s par les délais d'attentes, l'éloignement et le manque de structures pour les accueillir. Elles et ils constatent une prise en charge se détériorant, induisant des restes à charge qui pèsent sur leur budget.

Notre Système de Santé et de Protection Sociale c'est l'affaire de nous toutes et tous !

Les régulières annonces faites par le ministère des Solidarités et de la Santé et le gouvernement, d'un système de Santé qui "tient bon", font fi des exigences de faire des millions d'économie à travers la loi de financement de Sécurité Sociale 2021, synonyme de sacrifice pour nous toutes et tous

Cette loi (LFSS) instaure,entre autre, une inégalité de traitement et de rémunération des professionnles totalement injuste, un forfait "patient urgence" de 18 € à payer par les personnes se rendant aux urgences et non suivi d'une admission pour hospitalisation...quelques exemples qui démontrent que la politique gouvernementale continue de mépriser les revendications tant des personnels et retraités.e.s que des usagé.r.e.s.

Détermininé.e.s et Uni.e.s, étudiant.e.s, salarié.e.s, retraité.e.s et usagé.r.e.s

Toutes et tous ensemble mobilisé.e.s le 21 janvier dans les établissements et dans les initiatives proposées par la CGT.

POUR LE SECTEUR SOCIAL ET MÉDICOSOCIAL LE COMPTE N'Y EST PAS !

Les salariés de l'action sociale ne lâchent rien et exigent IMMÉDIATEMENT la hausse des salaires et l'amélioration des conditions de travail

MOBILISé.E.S,TOUS ENSEMBLE, LE 21 JANVIER 2021

Notre secteur est même très loin du compte. Parfois, quelques chiffres sont plus parlants que les mots…
Dans le monde en général et en France en particulier, les choix économiques favorisent les riches et les ultrariches au détriment de l'intérêt général. C'est le cas des mesures fiscales du gouvernement, dont la plus emblématique, la suppression de l'ISF, qui ont largement participé à l'accroissement vertigineux de la fortune des 1% les plus riches de notre pays.
La situation en 2020 en quelques chiffres-clés :

- Les richesses des **1 % les plus riches de la planète correspondent** à plus de deux fois la richesse de **90 % de la population** (6,9 milliards de personnes).
- Les milliardaires du monde entier, c'est-à-dire **seulement 2 153 personnes, possèdent plus de richesses que 4,6 milliards de personnes**, soit 60 % de la population mondiale.
- En France, **7 milliardaires possèdent plus que les 30 %** les plus pauvres et les 10% les plus riches possèdent 50 % des richesses.
- Si quelqu'un avait pu économiser l'équivalent de **8 000 euros par jour depuis la prise de la Bastille** (14 juillet 1789), il n'arriverait aujourd'hui qu'à 1 % de la fortune de Bernard Arnault.
- Dans le monde, **les hommes détiennent 50 % de richesses** en plus que les femmes.
- Les **femmes assurent plus des 3/4 du travail domestique** non rémunéré et comptent pour 2/3 des travailleurs dans le secteur du soin.
- Les **2/3 des milliardaires tirent leur richesse d'une situation d'héritage,** de monopole ou de népotisme*

Pourtant la France, pourrait faire un autre choix, celui du partage des richesses et de la justice sociale. Mais lancée dans une course néolibérale sans limite, elle ne cesse de creuser les inégalités et de réduire nos libertés. Ainsi, notre pays bat d'incessants records :

- **11 millions de pauvres en France**, chiffres inégalés depuis la seconde guerre mondiale
- **+1 millions de chômeurs** attendus en 2021
- **300 000 SDF**
- **40% d'augmentation de l'aide alimentaire**
- **40% de familles monoparentales** en dessous du seuil de pauvreté

Et plus spécifiquement dans notre secteur :

- **4 % par an d'évolution des dépenses de santé** pour un Ondam voté au maximum à 2,4 % depuis 2008 = 1,5 à 2 % d'austérité budgétaire chaque année
- **30 % de perte de pouvoir d'achat** en 20 ans dans le secteur social et médico-social
- **28% de décrochage vis-à-vis du SMIC**
- **25% de décalage avec le salaire moyen de référence**
- **1er secteur en termes d'AT/MP** (* 2 le bâtiment, * 3 la moyenne nationale)
- **6% de sinistralité** dans nos conventions collectives (arrêts maladie de longue durée)
- **17% de salariés disant déjà avoir ressenti un état de désespoir** (selon une enquête sur les conditions de travail)

C'est pourquoi, l'Union Fédérale de l'Action sociale (UFAS) CGT appelle tous les salarié.e.s du secteur social et médico-social, public comme privé, à la grève et à se mobiliser partout en France le JEUDI 21 jANVIER 2021 pour demander des augmentations immédiates de salaires de 183 euros, puis de 300 euros dès le premier trimestre 2021 et une réelle amélioration des conditions de travail par la création significative de postes.
Tous les salarié.e.s sous payé.e.s au regard de leur qualification, les exclus du Ségur, les travailleurs pauvres, précaires, à temps partiel subi, qui vivent dans leur voiture, parent isolé, celles et ceux en arrêt maladie, en invalidité, souvent licencié pour inaptitude car trop abimé.e.s par le travail, tous ces salarié.e.s qui constituent l'ensemble des salarié.e.s du secteur social et médico-social, public comme privé, seront au rendez-vous pour faire entendre leur voix et faire valoir leurs droits !!!

STOP AUX SALAIRES DE MISÈRES
STOP AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DÉLÉTÈRES

* Selon le rapport 2020 de l'OXFAM